

## DÉCLARATION UE DE CONFORMITÉ (n 2016-01) - COSYGATE

1. Modèle de produit/produit :  
Récepteur COSYGATE – Lot1
2. Adresse du fabricant :  
SAS DGL02  
22 Rue des Aulnes  
69410 CHAMPAGNE AU MONT D'OR
3. La présente déclaration de conformité est établie sous la seule responsabilité du fabricant.  
**DIRECTIVE 2014/35/UE DU PARLEMENT EUROPÉEN**
4. Objet de la Déclaration :  
Matériel de réception radio à partir de fréquences libres 2.4Ghz ISM et contacts secs par relais électromagnétiques isolés.  
Boîtier de protection en ABS et connexion en TBT 12v – 24v Alternatif ou continu – protection contre les surcharges intégrées et ne présentant aucun danger pour les humains et animaux, documentation technique fournie accompagnant le produit.
5. Champ juridique d'application  
L'objet de la déclaration décrit ci-dessus est conforme à la législation d'harmonisation de l'Union applicable:

Conforme Directive  n° 765/2008

Situation où le produit est **INTERDIT** d'installation et d'utilisation :

- Atmosphère explosive.
- Environnement d'électroradiologie et d'électricité médicale, bloc opératoire.
- Parties électriques des ascenseurs et monte-charge.
- Compteurs d'électricité.
- Prises de courant (socles et fiches) à usage domestique.
- Dispositifs d'alimentation de clôtures électriques.

6. Références des normes harmonisées pertinentes appliquées  
EN 60950-1 (exigence essentielle de l'article 3, paragraphe 1, point a de la directive : sécurité des personnes - sécurité électrique)  
EN 50371 (exigence essentielle de l'article 3, paragraphe 1, point a de la directive : sécurité des personnes - exposition aux champs électromagnétiques)  
EN 301 489-17 (exigence essentielle de l'article 3, paragraphe 1, point b de la directive : compatibilité électromagnétique)  
EN 300 328 (exigence essentielle de l'article 3, paragraphe 2 de la directive : efficacité du spectre radio)
7. Informations complémentaires :  
Un dossier technique complet présentant les tests et essais est disponible aux autorités compétentes de l'UE sur simple demande écrite adressée à l'adresse du siège social du constructeur, sont exclues de cette demande les sociétés privées pour des raisons évidentes de confidentialité des procédés employés.

8. Engagement :

Fait à SAS DGL02 - CHAMPAGNE AU MONT D'OR le 22.07.2016

Signature responsable :

RONDU CHRISTOPHE  
Directeur

